



## **ADHESION AGENTS 2024/2025**

**C'est le moment de renouveler votre adhésion (campagne d'adhésion du 1<sup>er</sup> Septembre 2024 au 31 août 2025)**

### **QUI PEUT ADHÉRER ?**

Tous les agents de la Métropole de Grenoble (actifs et retraités).

### **COMMENT ?**

Cette adhésion est effective dès le règlement de la cotisation annuelle.

Elle s'établit pour la période allant du 1<sup>er</sup> septembre 2024 au 31 août 2025 au tarif de **26 euros**.

La qualité de membre se perd par le non-respect du règlement intérieur, le non-paiement de la cotisation annuelle ou à la suite d'une démission ou de la radiation pour motif grave.

### **LES BÉNÉFICIAIRES**

Tout agent adhérent peut faire bénéficier des activités et prestations de l'association à son conjoint et à ses enfants à charge.

### **DOCUMENTS A FOURNIR (pour tous, anciens et nouveaux adhérents) :**

- Cotisation de 26 € (chèque à l'ordre des Métropolitains) ou paiement en CB sur <https://www.billetweb.fr/adhesion-metropolitains-saison-2024-2025>
- Le présent bulletin d'adhésion

### **Les dossiers sont :**

- 1. soit à envoyer par courrier postal à l'adresse suivante**

**Les Métropolitains  
5H Rue des Charmettes  
38600 FONTAINE**

- 2. Soit si paiement en ligne par CB, nous transmettre la fiche d'adhésion complétée et scannée à [lesmetropolitains38@gmail.com](mailto:lesmetropolitains38@gmail.com)**

**L'adhérent est réputé avoir pris connaissance du règlement intérieur et accepte celui-ci sans réserve.**

**Le règlement intérieur joint est à nous renvoyer signé.**

**Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte**



**DEMANDE D'ADHESION**  
**SAISON 2024/2025**

(1<sup>er</sup> septembre 2024 au 31 août 2025)

[lesmetropolitains38@gmail.com](mailto:lesmetropolitains38@gmail.com)

Règlement par chèque à l'ordre des Métropolitains ou en CB sur  
<https://www.billetweb.fr/adhesion-metropolitains-saison-2024-2025> (tarif « adhésion annuelle agents Métropole)

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

**Adresse personnelle de l'adhérent**

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Adresse électronique mail** (de préférence une adresse mail perso pour la diffusion des messages de l'association) :

\_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ (obligatoire)

**SITUATION FAMILIALE :** \_\_\_\_\_

(Cette information est nécessaire pour faire bénéficier à vos ayants droit des prestations proposées).

	<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	<b>Date de naissance</b>
<b>Conjoint</b>	_____	_____	_____
<b>Enfants</b>	_____	_____	_____
	_____	_____	_____
	_____	_____	_____

J'atteste sur l'honneur, de l'exactitude des informations fournies sur ma situation familiale et affirme avoir pris connaissance des conditions générales d'adhésion à l'association « Les Métropolitains » et avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

**NB : Pour tout changement d'adresse ou de situation familiale en cours d'année, merci de prévenir les membres du bureau.**

-----  
*Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'association « Les Métropolitains » pour la gestion des inscriptions et des services à l'adhérent.*

*La base légale du traitement est l'exécution du contrat conclu entre l'association et la personne concernée (art. 6.1 b. du RGPD). Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : les membres habilités de l'association et les tiers autorisés.*

*Les données sont conservées pendant la saison en cours et sont ensuite archivées à des fins de statistiques et de contrôle.*

*Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.*

*Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.*

*Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter [lesmetropolitains38@gmail.com](mailto:lesmetropolitains38@gmail.com) Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.*